

A2C PROCESS

SAS au capital de 10.000€

17 route de l'Escauderie

24100 Prignonrieux

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 16 octobre 2024, à 14h, sont réunis au siège social l'ensemble des associés de la société afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts faisant suite à la renumérotation administrative de l'adresse du siège

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 4 des statuts afin de tenir compte de la nouvelle numérotation de l'adresse du siège social, devant ainsi le 21 rue de l'Escauderie, 24130 Prignonrieux.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un mandat afin de faire procéder au changement administratif.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est procédé à la levée de la séance.

Procès-verbal certifié conforme par le représentant légal.

